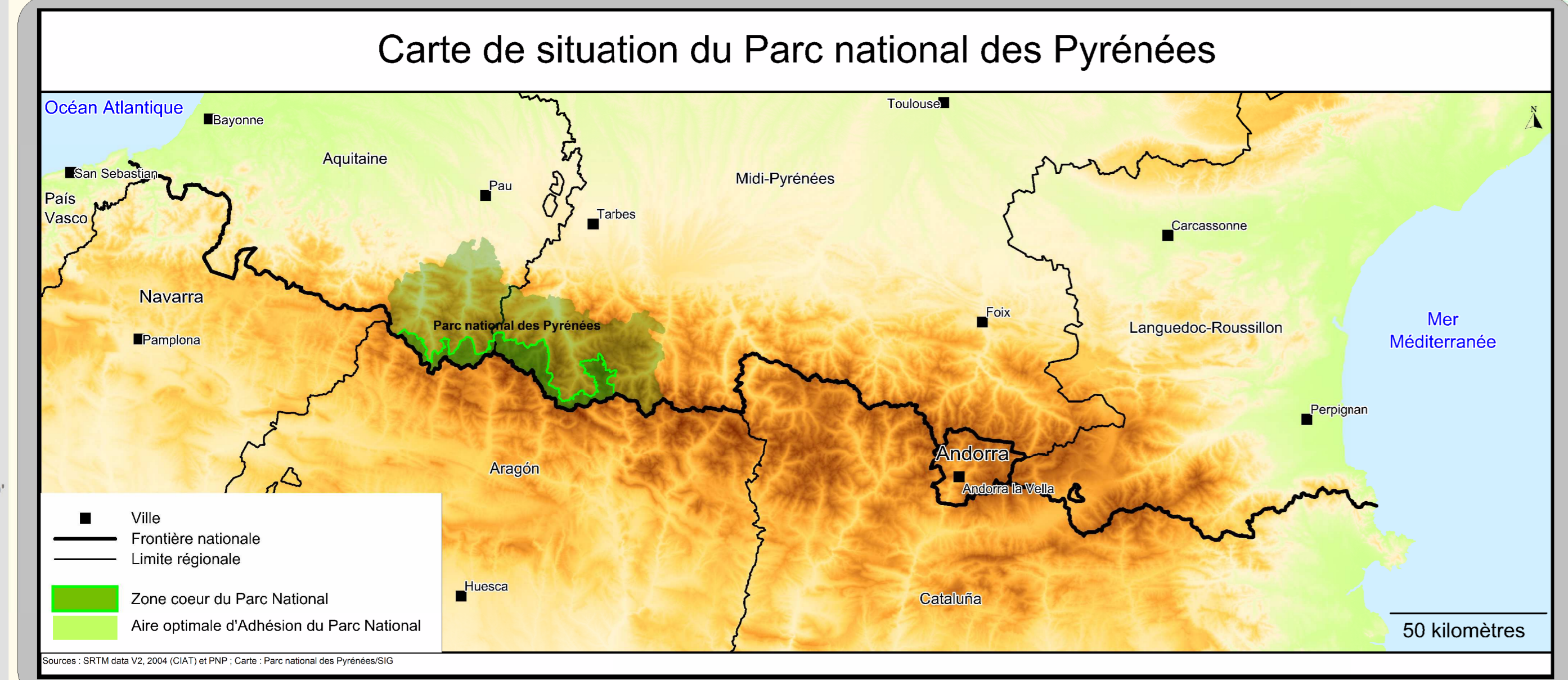
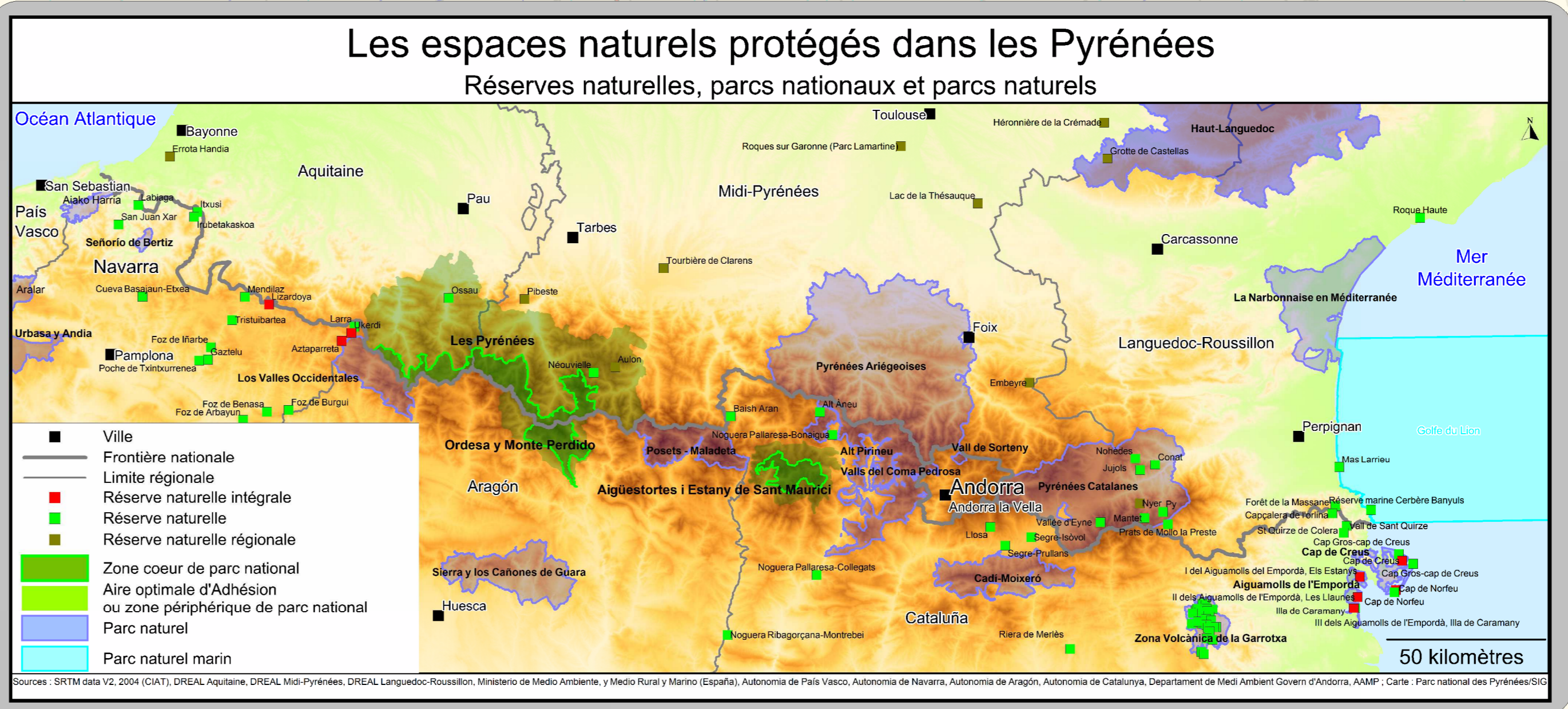
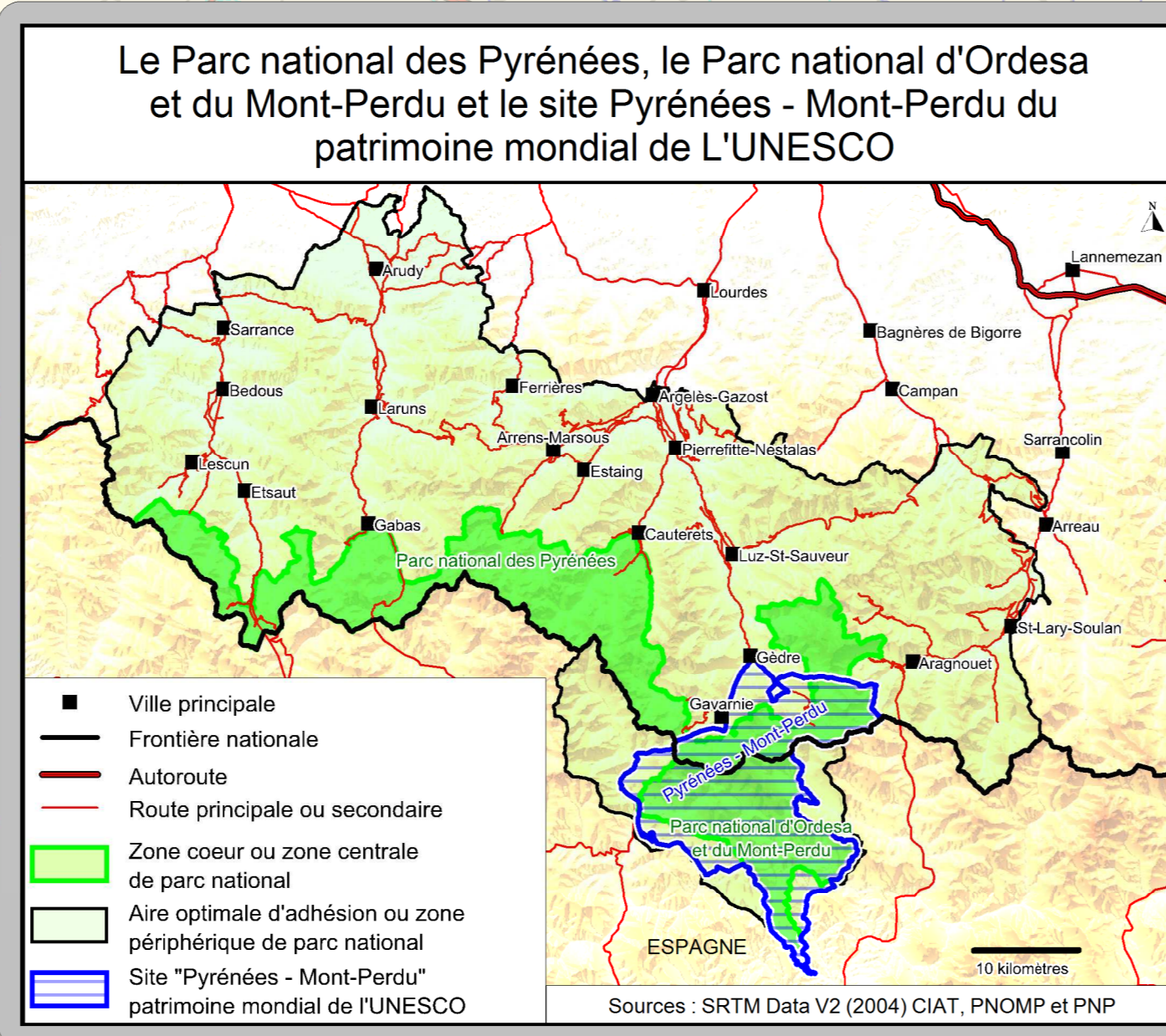



# CARTE DES VOCATIONS. Annexe à la charte du Parc national des Pyrénées



PARC NATIONAL DES PYRENEES

## Carte des vocations



**Légende :**

- Villes, villages, hameaux
- ▲ Pics
- ⌘ Cois
- ⊕ Refuges gardés
- ⊖ Refuges non gardés
- ⊗ Refuges d'hiver
- ⊙ Hôtels
- Cours d'eau
- Lacs
- Autoroutes
- Routes principales
- Routes secondaires
- Réseau de sentiers du Parc national des Pyrénées
- Frontière nationale
- Limite départementale
- Limite communale
- Zone cœur du Parc national des Pyrénées
- Aire optimale d'adhésion du Parc national des Pyrénées
- Réserves naturelles nationales
- Réserves naturelles régionales

Vocation	Objectifs	Orientations
<b>Vocation urbaine et architecturale</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Villes, villages, hameaux, bourgs, zones d'activité</li> <li>Projets de zones à urbaniser non contiguës aux zones urbanisées existantes</li> </ul>		4, 5, 10
Veiller à la qualité architecturale, préserver le patrimoine et améliorer les services aux habitants		
<b>Vocation agricole et urbaine</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Zones agricoles à proximité des pôles urbains</li> </ul>		4
Maîtriser et réfléchir le développement urbain pour pérenniser l'activité agricole		
<b>Espaces naturels à vocation agricole et agro-pastorale</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Zones agricoles des fonds de vallées</li> </ul>		17, 19
Maintenir les exploitations et une animation agricole		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Zones pastorales</li> </ul>	8	18, 19
Accompagner la présence et le travail des hommes en estive		
<b>Espaces naturels à vocation agro-pastorale et forestière</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Zones mixtes pastorales et forestières</li> </ul>	5, 6, 8	18, 19, 20, 27
Rechercher une valorisation équilibrée par l'agriculture et la sylviculture		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Zones intermédiaires</li> </ul>		2, 19
Rechercher une valorisation équilibrée par l'agriculture et la sylviculture		
<b>Espaces naturels à vocation forestière</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Zones forestières</li> </ul>	5, 6	20, 27
Préserver les écosystèmes et accompagner une gestion forestière respectueuse des patrimoines		
<b>Espaces naturels à vocation touristique</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Stations de ski alpin</li> <li>Espaces nordiques</li> <li>Espaces susceptibles de faire l'objet d'aménagements pour la pratique des sports d'hiver</li> <li>Zones d'étude susceptibles de faire l'objet d'aménagements pour la pratique des sports d'hiver sous réserve d'une révision de la charte</li> <li>Sites naturels à forte fréquentation (lacs, cois, vallées, cirques...)</li> <li>Stations touristiques et thermales</li> <li>Principaux accès aux espaces protégés - Accueil du public</li> </ul>	3, 4	24
Améliorer la qualité des aménagements et gérer la fréquentation		
<b>Espaces rocheux d'altitude à vocation naturelle</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Zones rocheuses d'altitude non pâturées</li> </ul>	9	29
Préserver les espèces		
<b>Enjeu écologique</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plans d'eau dans les réserves naturelles nationales et en zone cœur du Parc national des Pyrénées</li> <li>Réservoirs biologiques et axes migrateurs (SDAGE), cours d'eau dans les réserves naturelles nationales et en zone cœur du Parc national des Pyrénées</li> <li>Zone cœur du Parc national des Pyrénées : - zone de tranquillité - réservoir de biodiversité</li> </ul>	7	28
Préserver les écosystèmes aquatiques et accompagner l'activité pêche		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Zone cœur du Parc national des Pyrénées : - zone de tranquillité - réservoir de biodiversité</li> </ul>	9	
Préserver les écosystèmes et les espèces et accompagner les activités		
<b>Enjeu culturel</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Site majeur de la période paléolithique (magdalénien)</li> <li>Présence de vestiges de l'activité pastorale depuis l'âge du bronze (cabanes, enclos, zones sépulcrales, cromiechs...)</li> <li>Villes, villages, hameaux, bourgs : Vie culturelle et présence de patrimoine bâti remarquable</li> </ul>	15	5, 7, 9
Prévenir la disparition des traces de l'occupation humaine et animer le territoire par la culture		
<b>Enjeu paysager</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Paysages remarquables en zone protégée (Zone cœur et sites classés)</li> </ul>	18	1
Garantir la qualité des paysages des zones protégées		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres ensembles paysagers remarquables de la moyenne ou de la haute montagne</li> </ul>		1
Préserver les paysages remarquables		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Patrimoines agro-pastoraux exceptionnels</li> </ul>		1, 6
Préserver les paysages remarquables et le petit patrimoine		

Sources : IGN (Copyright IGN - 2008), DREAL Aquitaine (2011), DREAL Midi-Pyrénées (2011), ONF 64 (2011), ONF 65 (2011), CRPGE (2008), AEAG (2011) et PNP (2011). Carte des Limites Élémentaires de Paysage du Parc national des Pyrénées (LÉPA) (Jean-Jacques Lagasque et Jean-Pierre Thiay), CDIE Béarn (Gaëlle Delétraz) et PNP (Laurence Marchès) - Parc national des Pyrénées - 2011 pour les Hautes-Pyrénées et 2008 pour les Pyrénées-Atlantiques. Mise à jour de l'impression des villes, villages, hameaux, bourgs et zones d'activité, 2006 pour les Hautes-Pyrénées et 2008 pour les Pyrénées-Atlantiques.

Carte : PNP/ISIG

Système de projection : Lambert 93

Les chiffres en degrés et minutes en marge donnent les coordonnées géographiques des croisements sur la carte. (Système géodésique mondial WGS 84).